HORIZONS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS - ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION

N° 7562 DU MARDI 9 JUILLET 2019 ✦ PRIX : 20 N-UM

Nomination du Président et du vice- Président du Conseil économique, social et environnemental

La Présidence de la République communique :
Par décret en date de ce jour sont nommés :
Président du Conseil économique, social et evironnemental : Messoud Ould Belkheir ;
Vice- président du Conseil économique, social et environnemental : Mohamed Abdallahi Ould Siyam.

Le Président de la République reçoit les présidents et membres des institutions islamiques en Mauritanie



Le Président e la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a reçu lundi en audience au Palais présidentiel à Nouakchott les présidents et membres des institutions islamiques en Mauritanie.
Il s'agit de l'Association des Ulémas de Mauritanie, de l'Union Nationale des Imams de Mauritanie, du Forum des Ulémas et Imams pour le soutien du Prophète (Paix et Salut sur Lui), du Regroupement culturel islamique de Mauritanie et d'Afrique de l'Ouest et d'autres personnalités scientifiques de haut rang.

Lire page 3

Le Président élu reçoit les félicitations du Président vénézuélien



Le Président élu, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a reçu un message de félicitations du Président de la République bolivarienne du Vénézuela, Monsieur Nicolas Maduro, à l'occasion de son élection à la magistrature suprême de la Mauritanie.
Dans ce message, M. Maduro a souligné que cette brillante élection témoigne de la confiance et de l'espoir que le peuple mauritanien place en son Excellence pour conduire aux destinées du pays.
Il a également exprimé sa disponibilité et sa ferme détermination à agir de concert avec le Président élu en faveur du renforcement des relations séculaires, d'amitié et de coopération qui unissent si heureusement les deux pays et les deux peuples frères.

Lire page 3

Sensibilisation des acteurs nationaux sur la stratégie nationale d'inclusion financière



Sensibiliser les acteurs nationaux sur l'importance de l'inclusion financière pour le développement économique et social et l'utilisation généralisée des services financiers formels sûrs, abordables et pratiques, tel est l'objectif clé d'un atelier organisé par la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) avec le concours de l'Alliance mondiale pour l'inclusion financière (AFI) et dont les travaux ont débuté lundi à Nouakchott.
La rencontre donnera lieu à la présentation des grandes lignes du cycle de la stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF): pré-élaboration, formulation, mise en place, évaluation et démonstration du rôle primordial qu'elle joue dans la garantie d'une approche stratégique, cohérente et mesurable pour la promotion de l'inclusion financière.

Lire page 3

ACTUALITE

Le billet du Mardi



Les Mourabitounes sont rentrés au bercail après avoir représenté honorablement notre pays aux phases finales de Coupe d'Afrique des Nations qui se déroulent en Egypte. Le peuple mauritanien est donc très reconnaissant envers son équipe nationale pour la mission accomplie de haute lutte. Les vaillants Mourabitoune se sont battus comme des lions en signant deux matchs nuls (0-0) contre l'Angola et la Tunisie qu'ils ont même largement dominée en se créant plusieurs occasions infructueuses surtout en première période. C'est dire que notre première qualification historique à cette rencontre continentale n'était pas le fait du hasard. Il faut rappeler que la sélection nationale s'était qualifiée déjà pour le Championnat d'Afrique des nations (CHAN), en 2014 et 2018. Notre pays a réalisé au cours de ces dernières années d'autres performances remarquables avec l'obtention de plusieurs médailles dans divers sports sur les plans continental et international. Les pouvoirs publics sur les directives du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, n'ont rien ménagé pour encourager la pratique sportive. On peut citer entre autres, la création d'une chaine de télévision dédiée aux sports et l'ouverture de l'académie du football qui constituent d'importantes réalisations de nature à contribuer à la promotion du sport dans notre pays. En outre, plusieurs infrastructures sportives ont été crées dont la réhabilitation du complexe olympique dans le cadre de la coopération mauritano-chinoise.

Le chemin à parcourir reste cependant long et les défis à relever sont encore nombreux.

Signalons que la Mauritanie organisera à Nouakchott la Coupe d'Afrique des moins de 20 ans. Un beau défi que la FFRIM saura certainement relever.

Mohamed Malainine Ould Abdel Vetah

HORIZONS

Quotidien National d'Information
Édité par l'Agence Mauritanienne d'Information

Directrice de Publication,
Directrice Générale de l'Agence
Mauritanienne d'Information:
Dr Khadijetou Sghair Said

- Directeur de la Rédaction :
 Maarouf Ould Oudaa
- Rédacteur en Chef :
 Sidi Moustapha Ould Bellali
- Secretaire de Redaction :
 Abderrahmane Ould Cheikh
- Chef Division Maquette :
 El Hadrami Ould Ahmedou

Tirage : IMPRIMERIE AL MAZAYA

Report de la date limite de dépôt et d'ouverture des offres

PROJET DE GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU ET DE DEVELOPPEMENT DES USAGES MULTIPLES DANS LE BASSIN DU FLEUVE SENEGAL (PGIRE II)

Appel d'Offres National N° OMVS/PGIRE/DAO/04/2019-F FOURNITURE ET LIVRAISON DE 2 800 000 COMPRIMES DE PRAZIQUANTELS REPARTIS EN 4 LOTS DE 700 000 COMPRIMES PAR PAYS

Le Haut-Commissariat de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) informe l'ensemble des soumissionnaires intéressés par l'appel d'offre National N° OMVS/PGIRE/DAO/04/2019-Fque la date limite de dépôt des offres initialement fixée au vendredi 12 juillet 2019 à 10 heures précises est reportée au jeudi 25 juillet 2019 à 10 heures précises (heures de Dakar).

OMVS
ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SÉNÉGAL

En conséquence toutes les autres parties du DAO non modifiées par le présent avis restent applicables.

Dakar, le 05 Juillet 2019

Le Haut-Commissaire de l'OMVS

Hamed Diane SEMEGA

AMI

FAX: 45 25 55 20

E-mail :

Chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B P: 371/ 467

Direction Commerciale

45 25 27 77

E-mail: dgsami@yahoo.fr

Siège:45 25 29 70/45 25 29 40

Le Président de la République reçoit les présidents et membres des institutions islamiques en Mauritanie



Le Président e la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz a reçu lundi en audience au Palais présidentiel à Nouakchott, les présidents et membres des institutions islamiques en Mauritanie.

Il s'agit de l'Association des Ulémas de Mauritanie, de l'Union Nationale des Imams de Mauritanie, du Forum des Ulémas et Imams pour le soutien du Prophète (Paix et Salut sur Lui) , du Regroupement culturel islamique de Mauritanie et de l'Afrique de l'Ouest et d'autres personnalités scientifiques de haut rang.

L'audience s'est déroulée en présence de M. Ahmed Ould Ahel Daoud, ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, de M. Ahmed Ould Bahia, directeur de cabinet du Président de la République, de M. Ahmed Ould Bah dit H'meyda, conseiller à la Présidence de la République et de M. Ahmed Ould Neinny, chargé de mission à la Présidence de la République.

Le Président élu reçoit les félicitations du Président vénézuélien



Le Président élu, Monsieur Mohamed Ould Ghazouani a reçu de Monsieur Nicolas Maduro, Président de la République bolivarienne du Vénézuela un message de félicitations à l'occasion de son élection à la magistrature suprême de la Mauritanie.

Ce message est ainsi libellé : « C'est un grand plaisir pour moi de vous exprimer, au nom du peuple vénézuélien, du gouvernement de la République bolivarienne du Vénézuéla et à titre personnel, mes sincères félicitations pour votre élection à la Présidence de la République Islamique de Mauritanie à la majorité des suffrages exprimés le 22 juin 2019.

Dans le cadre de ce mandat que le peuple mauritanien vous a confié, je vous souhaite plein succès pour relever tous les défis et suis sûr que vous allez conduire le pays avec beaucoup de sagesse vers la prospérité et la stabilité.

Le Vénézuéla et la Mauritanie sont unis par des liens historiques de fraternité et des luttes communes pour la liberté et la justice exaltés par des idéaux communs partagés par le continent africain.

Je saisis cette occasion pour vous réitérer notre ferme volonté de renforcer le dialogue politique entre nos nations et renforcer la coopération bilatérale dans le cadre des intérêts mutuels et du respect des principes fondamentaux du droit international pour évoluer dans le cadre d'un monde multipolaire plus juste et plus équitable.

En vous souhaitant plein succès dans votre futur mandat que nous espérons pouvoir se traduire par la prospérité et le bien- être du peuple frère de Mauritanie, je vous réitère les assurances de ma considération la plus distinguée. »

Nicolas Maduro Moros

Economie :

Sensibilisation des acteurs nationaux sur la stratégie nationale d'inclusion financière

''Sensibiliser les acteurs nationaux sur l'importance de l'inclusion financière pour le développement économique et social et l'utilisation généralisée des services financiers formels sûrs, abordables et pratiques, tel est l'objectif clé d'un atelier, organisé par la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) avec le concours de l'Alliance mondiale pour l'inclusion financière (AFI) dont les travaux ont débuté, lundi, à Nouakchott.

D'une durée de deux jours, la rencontre donnera lieu également à la présentation des grandes lignes du cycle de la stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF): pré-élaboration, formulation, mise en place et évaluation ainsi que démonstration du rôle primordial qu'elle joue dans la garantie d'une approche stratégique, cohérente et mesurable pour la promotion de l'inclusion financière.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous la présidence du gouverneur de la Banque centrale de Mauritanie, M. Abdel Aziz Ould Dahi, qui avait à ses côtés, le ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, M. Mohamed Ould Kembou et du représentant du directeur exécutif de l'Alliance mondiale pour l'inclusion financière Afrique, M. Efoe Koudadjeey et autres personnalités du monde des finances.



Dans son mot d'ouverture, le Gouverneur de la BCM a souhaité la bienvenue aux participants et mis en exergue l'intérêt grandissant dont jouit le financement inclusif (FI) auprès des institutions financières pionnières mondiales comme l'UNCDF (institution qui met la finance publique et privée au service des pauvres dans les 48 pays les moins avancés du monde), le groupe des G20 et la Banque Mondiale.

Il a ajouté que le financement inclusif constitue un moteur de croissance économique et un indicateur fiable d'orientation des politiques de développement, compte-tenu des opportunités qu'il offre aux franges sociales démunies et celles les plus vulnérables, ce qui le place au cœur des politiques de développement visant à accélérer la croissance économique, à lutter contre la pauvreté et à réduire les inégalités économiques.

Parlant de l'objectif de l'atelier, le gouverneur a souligné que son institution cherche par le rassemblement des décideurs aux niveaux du gouvernement et du secteur bancaire et les acteurs nationaux dans les secteurs financier et académique et la société civile le lancement d'une réflexion sur les défis qui restent à relever pour garantir la réalisation d'un financement inclusif en Mauritanie.

Il a noté que l'actuel atelier vise l'atteinte des trois objectifs suivants :

-Sensibiliser les acteurs concernés sur l'intérêt du financement inclusif pour la réalisation d'un développement économique et social équitable en Mauritanie,

-l'Etude d'un document élaboré par la BCM et les différentes parties concernées dans le domaine afin de l'enrichir et d'y introduire des recommandations,

- Faire des échanges sur les récentes innovations dans le domaine du financement inclusif,

-S'inspirer des expériences des pays dont les économies sont similaires à celle de la Mauritanie et qui ont réussi dans la mise en place des stratégies d'inclusion financières.

Le gouverneur a enfin exhorté les participants à redoubler les efforts pour enrichir le document de la stratégie nationale d'inclusion financière et sortir avec des résultats pouvant éclairer et orienter la BCM dans son action visant à assurer l'accès de tous les citoyens à un financement inclusif.

Auparavant, le représentant de l'Alliance mondiale pour l'inclusion financière Afrique, M. Efoe Koudadjeey, a félicité, au nom de l'AFI (Banque mondiale) la Mauritanie pour la réalisation de sa stratégie sur l'inclusion financière et précisé que son organisme, qui constitue un réseau régulateur financier, a pour mission de promouvoir la mise en œuvre des politiques facilitant l'accès aux services financiers au niveau des 89 pays membres.

Il a ajouté que l'inclusion financière joue un rôle important dans l'intégration des personnes non bancarisées, la réduction des écarts économiques et l'amélioration du niveau de vie des pauvres, tout comme elle contribue à la stabilité financière.

M. Efoe Koudadjeey a enfin précisé que l'atelier sera l'occasion d'exposer les stratégies réussies du Burundi et du Zimbabwe en matière d'inclusion financière.

Notons que les récentes données de GLOBAL FINDEX (Banque Mondiale), sur la situation de l'inclusion financière en Mauritanie montrent que 13,5% des Mauritaniens âgés de moins de 15 ans ne possèdent pas de compte bancaire du fait de l'éloignement des points de services bancaires ou financiers et que l'offre des services financiers numériques reste très en deçà du potentiel et des besoins.

Pour réduire les écarts économiques et assurer des services financiers accessibles à tous les Mauritaniens et résidents sur le territoire national, la BCM fournit des efforts importants visant à asseoir une stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF). Cette SNIF en gestation a pour objectif principal d'assurer l'accès à moindre coût des populations exclues du système bancaire aux services financiers de base.

ACTUALITE

La commission des Affaires économiques discute du programme-contrat signé entre l'Etat mauritanien et la Société Nationale de Forage et de puits



La commission économique à l'Assemblée Nationale a consacré la réunion qu'elle a tenue lundi sous la présidence de M. Mohamed Lemine Ould Amar, son vice-président par intérim, la discussion d'un projet de loi relatif au programme-contrat signé entre l'Etat mauritanien et la Société nationale de Forage et de puits pour la période 2019-2022.

La commission a suivi à cette occasion, un exposé présenté par Mme Naha Mint Hamdi Ould Mouknass, ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement dans lequel elle a passé en revue les grandes lignes du projet de loi, insistant sur l'importance du programme –contrat en question qui permet la poursuite des opérations de forage des puits, notamment dans les zones reculées riches en pâturage et dépourvues de points d'eau.

Des associations des jeunes bénéficient des subventions financières du projet prévention de conflits et promotion du dialogue interculturel



Au total, cinquante-sept associations sportives et culturelles (ASC) des jeunes mauritaniens issues de neuf wilayas nationales : Hodh Echarghi, Assaba,Trarza, Tiris Zemmour, Adrar, Dakhlet-Nouadhibou et les trois wilayas de Nouakchott ont bénéficié, lundi, des subventions financières accordées par le projet prévention de conflits et la promotion du dialogue interculturel pour un montant global de 80 millions MRO.

Supervisant l'évènement, le secrétaire général du ministère de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Ould Vall Ould Abdy, a précisé que l'encadrement des jeunes et leur implication dans l'élaboration et le suivi des différentes stratégies de développement du pays occupent une place prépondérante dans les priorités du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz.

Il a ajouté que le département de la Jeunesse et des Sports a tenu à mettre, au cours de la dernière décennie, les grandes lignes de la stratégie nationale de la jeunesse, du sport et de loisir avec la participation active de l'UE, à travers le projet prévention de conflits et la promotion du dialogue interculturel, qui couvre la période 2015-2019.

Le secrétaire général a enfin loué le soutien qu'apportent les partenaires de son département, surtout l'UE, aux projets de nature à encourager chez les jeunes l'esprit d'initiative et de l'action commune, conformément aux objectifs définis dans la stratégie nationale de la jeunesse, tout comme il a exhorté les bénéficiaires à faire usage optimal des fonds mis à leur disposition.

Pour sa part, la responsable de la gouvernance à la délégation de l'Union Européenne en Mauritanie, Mme Els MORTIER, a précisé que l'Union Européenne encourage, dépit son tout début, encourage dans ses politiques internes et externes les jeunes à s'exprimer, à participer à la définition des politiques qui les concernent , ainsi qu'à la mise en œuvre des projets de développement économique, social et humain.

Au terme de la cérémonie, le coordinateur du projet prévention de conflits et la promotion du dialogue interculturel, M. Mohamed Salem Ould Bouhkreiss a signé les contrats de financement avec les responsables des organisations bénéficiaires.

Retour à Nouakchott du ministre de l'Economie



Le ministre de l'Economie et des Finances, M. Moctar Ould Diay, a regagné Nouakchott, dimanche soir , en provenance de Paris où il a participé aux travaux des ministres de développement des pays du G7 et ceux du G5 Sahel.Les rencontres ont permis au G5 Sahel d'exposer la situation et les besoins du groupe dans le domaine de développement devant le G7 et les partenaires techniques et financiers, comme le Groupe de la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et plusieurs autres institutions de développement.

En marge des travaux, le ministre s'est entretenu avec le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, la ministre du Développement international du Canada, Mme Maryam Monsef et le vice-président de la Banque Mondiale pour la Région Afrique, M. Hafez Ghanem . Ces rencontres étaient l'occasion de passer en revue la coopération entre la Mauritanie, la France et le Canada d'une part et notre pays et ces institutions financières d'autre part ainsi que les moyens permettant de la développer et de la renforcer davantage.

Le président de l'UNPM reçoit l'ambassadeur des Emirats Arabes Unis



Le président de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien (UNPM), M. Mohamed Zeine El Abidine Ould Cheikh Ahmed a reçu lundi dans son bureau à Nouakchott SEM. Haled Ghanem Hamed Lemheiry, ambassadeur des Emirats Arabes Unis accrédité en Mauritanie.

L'entrevue a permis de discuter des opportunités d'investissements en Mauritanie et était l'occasion pour le président de l'UNPM de passer en revue les avantages et stimulants offerts aux promoteurs qui désirent investir dans le pays.

Les deux parties ont discuté des relations de coopération entre les hommes d'affaire mauritaniens et émiratis et du renforcement du partenariat entre les acteurs économiques des deux pays.

Le président du Mécanisme national de Prévention de la Torture regagne Nouakchott



Le président du Mécanisme national de Prévention de la Torture, Dr Mohamed Lemine Ould Haless, a regagné Nouakchott dimanche soir en provenance de Genève après avoir participé aux travaux de la 41eme session du conseil des droits de l'homme ainsi qu'aux travaux de la 126eme session de la charte internationale des droits civiques et politiques tenues à Genève.

Au cours de ce voyage, le président du mécanisme était accompagné du Dr Mohamedou Mohamed El Moctar, membre du mécanisme national de prévention de la torture.

UA :

Un sommet pour la Zleca



Le Sommet de l'Union africaine tenu les 07 et 08 juillet 2019 à Niamey tire son caractère « extraordinaire » de sa consécration à des questions d'essence économique comme le lancement officiel de la Zone de libre-échange économique continentale, la Zlec.

Un sommet pas comme les autres puisque, pour la première fois, l'Union africaine se réunit pour non pas pour prendre des mesures très anodines mais pour poser un fondement essentiel de l'intégration : la Zleca. Pour un tel évènement, Niamey a accueilli du monde (plus de 4 000 personnes) : chefs d'Etat et de gouvernements, ministres et experts venus célébrer cette « naissance » survenue dans la douleur.

Jusqu'à mai dernier, l'UA était toujours à la recherche d'un 22 pays (sur 54) pour ratifier l'accord sur la zone de libre-échange continentale et lui donner ainsi force de loi. Ce sera alors la Gambie. Mieux, le lancement officiel de la Zone de libre-échange continentale, entrée en vigueur le 30 mai dernier, ne se fera pas sans le Nigeria considéré comme la première économie d'Afrique. Le président nigérian

Muhammadu Buhari a finalement décidé de signer l'acte de naissance de la Zleca après s'être opposé à cet accord, sans doute pour des considérations « souverainistes » et d'appréciations particulières quant à l'utilité d'une intégration qui restera longtemps à minima, les conditions n'étant pas réellement réunies. La même voie a aussi été suivie par le président Béninois Patrice Talon. D'autres pays, comme le Gabon et la Guinée équatoriale, sont allés plus loin en Gabon en déposant leurs instruments de ratification portant à 27 le nombre de pays ayant ratifié l'Accord sur la Zleca.

La question de la désignation du lieu qui abritera le siège de la Zlec tranchée, avec le choix d'Accra (Ghana), il faudra maintenant penser à la mise en place effective des instruments et fonctionnalités de cette union douanière et commerciale calquée sur celle en cours depuis un demi-siècle dans l'espace européen. C'est le seul moyen pour lever les doutes et rassurer les pays qui, comme le Nigeria, craignent les effets pervers d'une zone de libre-échange lancée dans la précipitation. Depuis des années, le pays le plus peuplé, qui est aussi la première économie du continent, se bat pour diversifier son appareil productif, ses filières agricoles, manufacturières et industrielles. Traumatisé par la ruine de son industrie textile suite aux accords de l'OMC, au début des années 2000, le Nigeria est devenu un adepte du protectionnisme. Ce géant africain veut s'assurer que la Zone de libre-échange continentale ne va pas ruiner ses entreprises par l'ouverture de son marché de près de 200 millions de consommateurs aux produits africains !

L'objectif de cette zone de libre-échange consiste à augmenter le commerce intra-africain de 60 % d'ici à 2022, précise l'UA.

« Nous avons le droit de nous féliciter de cette grande réalisation », a lancé l'Égyptien Abdel Fattah al-Sissi, le président en exercice de l'UA, tout en rappelant que « les efforts restent importants pour la mettre en œuvre et permettre l'augmentation des échanges africains, le développement de nos industries ».

« L'amélioration de nos infrastructures sera primordiale pour le bon fonctionnement de l'accord », a-t-il précisé.

« Ce protocole sur le libre-échange doit être accompagné d'un accord sur l'investissement et sur la propriété intellectuelle », a de son côté déclaré l'hôte du sommet, Mahamadou Issoufou. C'est lui qui en janvier 2016 avait été chargé par ses pairs de mener les travaux de consultation sur ce projet.

« La Zlec n'est pas un programme isolé. Il forme un ensemble cohérent de mesures qui doivent permettre d'augmenter le niveau des exportations interafricaines. L'Afrique sera riche de ses matières premières lorsqu'elle sera capable de les transformer », a-t-il précisé.

Le président de la commission de l'UA, le Tchadien Moussa Faki Mahamat, a lui annoncé que « la Zlec sera dès son lancement soutenue par des règles d'origine bien définies, des listes de concessions tarifaires dans le commerce des biens, d'un mécanisme en ligne de surveillance et d'élimination des barrières non-tarifaires continentales, d'une plate-forme panafricaine de paiements et de règlements numériques, une application pour les entreprises, ainsi qu'un portail de l'Observatoire africain du commerce ». Lors de la cérémonie d'ouverture du sommet, la Banque africaine d'exportation et d'importation (Afreximbank) a annoncé qu'elle financerait la Zlec à hauteur de 25 milliards de dollars.

Le sommet doit en effet arrêter les statuts, les cadrages budgétaires et de financement du secrétariat général.

En éliminant tout droit de douane entre pays membres, la Zlec devrait favoriser le commerce entre eux. Ce faisant, il serait également possible de tenter de réduire leur dépendance - risquée - à un système économique trop centré sur l'exploitation des matières premières.

Si tous les pays membres de l'UA signent, la Zlec ouvrira l'accès à un marché de 1,2 milliard de personnes, pour un PIB cumulé de plus de 2500 milliards de dollars. Reste toutefois à améliorer les infrastructures et autres voies de transport des pays africains et à amplifier la complémentarité, encore faible, entre les différentes économies africaines.

Avant le passage à la phase opérationnelle, il convient encore de finaliser divers instruments: les mécanismes d'arbitrage, la définition des règles d'origine des marchandises, la levée d'obstacles tels que la corruption ou les mauvaises infrastructures. Car si le Nigeria a finalement a consenti à ratifier l'accord sur la Zlec, c'est que le président nigérian a reçu des assurances. Il aura la possibilité de continuer à protéger certains biens et marchandises jugés vitaux pour les intérêts nationaux. Une « ouverture choisie » donc qui, finalement, limitera les échanges intra-africains à une complémentarité économique qui exclut toute concurrence jouant sur la qualité et les prix.

Le temps d'adaptation allant de cinq à dix ans, ainsi que des garde-fous permettant d'éviter une déferlante de produits asiatiques déguisés en produits africains aideront à mieux juger les instruments que l'UA a mis en place pour faire de la zone de libre-échange sa réalisation phare en attendant, peut-être, la véritable Union des Etats d'Afrique chère au défunt guide libyen Mouammar Kadhafi et, avant lui, au panafricaniste Kwame Nkrumah.



Sneiba Mohamed

Hygiène de vie

Vitamine C : un électrochoc de votre système immunitaire

De nouvelles recherches confirment que la vitamine C est bien plus importante que ce que l'on pourrait croire. Un expert de la vitamine C explique que c'est logique puisque l'on retrouve un phénomène d'oxydation dans toutes les maladies. Les propriétés antioxydantes de la vitamine C en font une solution potentiellement efficace. On sait d'ailleurs que la vitamine C joue un rôle clé dans la formation du collagène. Aussi, celui-ci permet de réguler notre tension artérielle, de renforcer nos os et nos articulations, et de raffermir la peau. La vitamine C contribue également à des fonctions psychologiques normales...



Pour vous, toutes ces découvertes sont une excellente nouvelle ! D'autant plus que la vitamine C est peu chère, facilement accessible et sans effets secondaires connus, même à haute dose. La seconde raison est que la vitamine C est capable, à elle seule, de lutter contre des centaines de maladies grâce à ses propriétés antioxydantes exceptionnelles.

Cela signifie que si aujourd'hui vous décidez de donner à la vitamine C la place qu'elle mérite dans votre armoire à pharmacie, vous renforceriez votre système immunitaire de façon naturelle. Renforcer votre système immunitaire permet de lutter contre des menaces telles que le rhume, angine ou gastro-entérite.

Où est passée votre vitamine C ?

À l'origine, notre corps était capable de produire naturellement de la vitamine C. Malheureusement, au cours de l'évolution, certains mammifères dont nous descendons ont perdu leur capacité à synthétiser naturellement de la vitamine C.

D'après les scientifiques, notre alimentation était alors riche en fruits gorgés de vitamine C. Le gène qui nous permettait de la fabriquer se serait mis en sommeil.

Aujourd'hui, nous devons puiser notre vitamine C dans les fruits et les légumes pour couvrir nos besoins. Toutefois, ce n'est pas aussi facile qu'on veut bien croire car la vitamine C présente dans les aliments se détériore rapidement au contact de l'air ou lorsque vous cuisez vos aliments.

Il faut par exemple compter une perte de 30 à 50% en ce qui concerne la cuisson à l'eau ou à la vapeur. Plus la cuisson est longue et intense, moins la vitamine C saura résister.

Dans le meilleur des cas, vous pouvez espérer qu'une alimentation particulièrement riche en fruits et légumes frais et entiers vous apporte environ 200 mg de vitamine C chaque jour. Ce serait déjà une bonne base.

Mais on est encore loin d'atteindre la dose minimale quotidienne de 400 mg à partir de laquelle les études démontrent des bienfaits importants sur notre santé.

Faites-vous partie des personnes dont le risque de carence est encore plus élevé ?

Dans de nombreux cas, 400 mg ne suffisent pas et des doses supérieures peuvent être nécessaires (de 500 à 2 000 mg par jour).

C'est le cas par exemple pour : les personnes de plus de 60 ans dont la capacité d'assimilation de la vitamine C est plus faible ; les fumeurs exposés au stress oxydatif causé par la fumée de cigarette ; les personnes stressées car ce stress va augmenter les phénomènes d'oxydation dans votre corps ; les personnes fatiguées, malades ou en convalescence et les sportifs, car le stress physique (sport, fatigue, maladie), augmente le stress oxydatif dans les cellules.

Si vous êtes dans l'une de ces situations, vos besoins en vitamine C sont encore plus importants et vous pouvez avoir besoin de cette aide complémentaire pour lutter contre les phénomènes d'oxydation qui attaquent les cellules de votre corps, l'épuisent et provoquent des maladies.

La vitamine C recommandée par un spécialiste

Pour vous aider à obtenir facilement la quantité de vitamine C dont votre corps a besoin, l'équipe de Recherche et Développement (R&D) du laboratoire Cell'innov a mis au point une nouvelle Formule Vitamine C et je vais vous indiquer dans un instant comment vous pouvez vous la procurer.

Cette formulation contient (pour 2 gélules par jour) 400 mg d'acide L-ascorbique, respectant ainsi le dosage préconisé par un spécialiste de la vitamine C.

Les études les plus récentes montrent que la vitamine C sous la forme d'acide L-ascorbique est strictement identique à la molécule de vitamine C que vous retrouvez dans les fruits et légumes. Elle a également pour avantage d'être bien plus stable. Vous recevez donc à chaque prise les 400 mg de vitamine C dont vous avez besoin au minimum chaque jour.

C'est le moment idéal pour démarrer votre protocole de vitamine C

Une supplémentation en vitamine C est un geste quotidien simple, sans risque, et qui vous apportera un maximum de bénéfices dans le cadre d'une prise de long terme.

Pour rappel, la vitamine C contribue à la formation normale du collagène. Le collagène a démontré ses bienfaits pour : réguler la tension artérielle ; nourrir et protéger les os, les articulations et la peau ; lutter contre les dégâts cellulaires causés par le stress oxydatif. Vous avez donc intérêt à prendre de la vitamine C tout au long de l'année pour profiter de tous ses bienfaits.

Sidi Moustapha Ould BELLALI
bellalisidi@yahoo.fr

Source : Philippe Rivière signature



Encadre

Les comportements qui abiment vos dents

Sans le savoir, vous avez peut-être pris de mauvaises habitudes pour votre dentition. Découvrez quels sont ces comportements qui abiment vos dents.

Se brosser les dents tout de suite après le repas

En effet, certains aliments contiennent des substances acides qui fragilisent l'émail dentaire et se brosser les dents justes après le repas pousse l'acide plus profondément dans l'émail. Il est donc conseillé d'attendre au moins une demi-heure après la fin du repas avant de vous laver les dents. De la même manière, ne vous brossez pas les dents juste après un épisode de reflux gastrique.

Grignoter

Quand on succombe à la tentation du grignotage, c'est souvent pour des aliments qui contiennent beaucoup de sucres, ce qui favorise l'apparition de caries. De plus, si on pense à se brosser les dents après chaque repas, on n'y pense pas toujours après avoir grignoté !

Conseil : après votre en-cas, si vous ne pouvez pas vous laver les dents, rincez-vous la bouche à l'eau.

Ne pas se brosser les dents le soir

Le moment où il ne faut jamais oublier de se brosser les dents, c'est le soir. En effet, la nuit, on sécrète moins de salive, le risque de formation de caries est alors plus élevé à ce moment-là, car la salive neutralise l'acidité buccale.

Conseil : choisissez une brosse à dents souple et changez-la tous les 3 mois. Quand vous ne pouvez pas vous laver les dents, rincez au minimum la bouche à l'eau.

Fumer

On le sait depuis longtemps, en plus d'engendrer de graves problèmes comme des cancers ou des maladies pulmonaires et cardiaques, le tabac est nocif pour la cavité buccale. En effet, la nicotine s'attaque à l'émail et le goudron brunit la dent. Le tabac participe également au développement du tartre. De plus, les fumeurs ont en moyenne trois fois plus de caries que les non-fumeurs.

Certaines boissons sont les ennemies de vos dents !

Les pires boissons pour vos dents sont :

- Le café
- Le thé aux fruits
- Les jus, en particulier les jus de fruits rouges

Avoir un piercing

Un piercing des lèvres ou de la langue peut occasionner des complications au niveau dentaire.

En effet, la friction des attaches des bijoux contre les dents peut causer de l'usure des dents, des fêlures suite à des chocs répétitifs ou une sensibilité dentaire.

À savoir : les attaches en plastique sont moins dommageables que celles en métal.

Section O. Avis d'Appel d'offres National (AAON)

(AAON) N°05/ CMD/MPEMi/OMRG/ 2019

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l ' Avis Général de Passation des Marchés Publics et le PPM approuvés par la Commission de Passation de Marchés Publics du MPEMi et la CNCMP en 2019.
2. L'OMRG envisage de financer sur son Budget propre l'acquisition d'un camion plateau avec grue.
3. L'OMRG sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter une telle fourniture.
4. La passation du marché se fera par voie d'Appel d'offre national.
5. Pour être qualifié le soumissionnaire doit satisfaire aux critères minima de qualifications suivants :

Capacité financière:
- Les états financiers pour les deux derniers exercices certifiés par un expert-comptable agrée.
- Le soumissionnaire doit avoir réalisé un chiffre d'affaire annuel moyen de
12000000 MRU au cours des deux dernières années,
- Le soumissionnaire doit disposer d'une capacité de financement de 2.500 000 MRU.
Capacité technique:
- Le soumissionnaire doit avoir réalisé deux marchés similaires aux cours des cinq dernières années. Ces marchés doivent être attestés par une entité publique ou parapublique.
6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres auprès du Secrétariat de la Direction Générale de l'OMRG Tel. : 5290073 ; Fax: 525 14 10 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: OMRG _ Zone Administrative Nouakchott-Ksar BP 654 Tel 529 00 73 de 9h 00 mn à 15 heures tous les jours ouvrables.

7. Les soumissions, d'une validité de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres doivent être établies en français.
8. Les offres seront placées dans une enveloppe fermée, qui ne devra comporter que la mention: «A Monsieur le secrétaire permanent de la commission des marchés du département du Pétrole de l'Énergie et des Mines (CMD/MPEMi), avec la mention «Pli à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement» à l'adresse suivante: Avenue Moctar 0/ Daddah Immeuble El Mouna 2 èm étage
9. Les offres doivent être transmises, sous peine de forclusion, au plus tard le 12/08/2019 à 12 heures TU en quatre (4) exemplaires dont un (1) original marqué comme tel et trois (3) copies
10. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de 100 000 MRU et d'une validité de 120 jours, à compter de la date d'ouverture des plis.
11. Le délai de livraison est de quatre (4) mois.
12. Les plis contenant les soumissions seront ouverts, en séance publique, le 12/08/2019 à 13 heures TU, par la commission de passation des marchés Publics du Ministère du Pétrole de l'Énergie et des Mines en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Le Directeur Général de l'OMRG
El Hachemy CHEIKH SIDATY

ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL
SOCIETE DE GESTION DE L'ENERGIE DE MANANTALI
PROJET DE RENFORCEMENT ET D'EXTENTION DU RESEAU ELECTRIQUE DE L'OMVS-CREDIT IDA N° 6033-SN

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'EVALUATION TECHNIQUE & FINANCIERE DES PROPOSITIONS D'ACTIVITES SUPPLEMENTAIRES

1- la Direction Générale de la Société de Gestion de l'Energie de Manantali (SOGEM) a reçu des Fonds (Crédit IDA rétrocédé par la République du Sénégal) de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer une partie des activités du « Projet Manantali II)), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à la «Sélection d'un consultant individuel pour l'évaluation tecbnicue & financiére des propositions d'activités supplémentaires/Projet Manantali II ».
Les services de consultants comprennent, sans être limitatifs:
l'étude technique et financière portera sur les propositions d'activités ci-après:
- Fourniture montage essai et mise en service de transformateur et travée dans les postes de Dagana, Matam et Bakel
- Renforcement du poste de Dagana par la mise en place d'un 2éme transformateur 225/30kV de 20 MV
- Renforcement du poste de Matam par la mise en place d'un 2ème transformateur 225/30kV de 20 MVA
- Renforcement du poste de Bakel par la mise en place d'un 2éme transformateur 225/30kV de 20 MVA ;
- Renforcement de la ligne Kayes Tamba et du poste de Kayes
- Equipement du 2ème circuit de la ligne Kayes - Tambacounda ;
- Installation du 2ème jeu de barre et d'une travée de couplage au poste de Kayes;
- Acquisition de stations mobiles et
- Acquisition d'un poste mobile 225/90/30kV (30MVA) ;
- Acquisition d'un camion de lavage sous-tension des lignes HTB dédié à la partie sénégalaise du RIMA;
- Les prestations à fournir par le Consultant devront couvrir toutes les études préliminaires techniques qui définiront les devis techniques des installations, équipements et travaux requis pour la préparation du dossier d'appel d'offres,
2, La Direction Générale de la SOGEM invite les Consultants Individuels admissibles et disponibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus, les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères de sélection seront basés uniquement sur l'expérience et les qualifications des candidats, notamment: a) expérience, qualification pertinentes et capacité à réaliser la mission, b) formation académique, c) expérience professionnelle, d) connaissances des conditions locales (langue, organisation administrative, etc.). le consultant individuel sélectionné à l'issue de la procédure signera directement le contrat avec la Direction Générale de la SOGEM.
3, Il est porté à l'attention des Consultants Individuels que les dispositions du paragraphe 1,9 des « Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, Edition Janvier 2011, révisée Juillet 2014)), relatives aux règles de la Banque mondiale en matiére de conflit d'intérêts sont applicables.
4. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection de Consultants Individuels (Comparaison de CV) telle que décrite dans les Directives de Consultants.
5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses suivantes : manantali2@sogem-omvs.org et seydou.sidibe@sogem-omvs.org et aissata.sissoko(a{sogem-omvs.org,tous les jours ouvrables de 10 heures à 16 heures (heure de Bamako/Mali).
6. Les manifestations d'intérêt écrites en Français, avec la mention « Manifestation d'intérêt relative à la Sélection d'un consultant individuel pour l'évaluation technique & financière des propositions d'activités supplémentaires Projet Manantali II », doivent être déposées aux seules adresses autorisées ci-après, en personne, par courrier, par facsimile (fax) ou par courrier électronique au plus tard le 29/07/2019 à 16 heures précises (heure de Bamako/Mali)
a. soit au Secrétariat de la Direction Générale de la SOGEM, ACI 2000 Parcelle W 2501, 3ème étaqe- BP E-4015 - Bamako - République du Mali; ou
b. soit par courriel aux mails suivants: manantali2@sogem-omvs.org et seydou.sidibe@sogem-ornvs.org et aissata.sissoko@sogem-omvs.org.

Bamako, le 08 Juillet 2019
Le Directeur Général de SOGEM
Tamsir NDIAYE

Fédération de Football de Mauritanie

La réunion du Comité Exécutif tenue samedi 6 juillet



Le Comité Exécutif de la FFRIM a tenu une réunion ordinaire, samedi 6 juillet 2019 à la salle de réunion de la Fédération, sous la présidence de Monsieur Ahmed YAHYA , son président.

Au cours de cette réunion, le Comité Exécutif a entendu une communication du Président sur la dernière participation de notre équipe nationale, les Mourabitounes, à la phase finale de la 32ème Total CAN « Égypte 2019 ».

En dépit d'une élimination au premier tour de cette compétition, le Comité Exécutif s'est félicité de cette honorable participation, la première du genre de notre pays, à la plus prestigieuse des compétitions continentales, tout en remerciant les joueurs, le staff, les supporters, les journalistes et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à ce résultat positif qu'enregistre notre football.

L'expérience ainsi acquise sera particulièrement importante pour les prochaines participations de nos équipes nationales aux grandes compétitions internationales.

Une mention spéciale est adressée au Président de la République, S.E.M Mohamed Ould Abdel Aziz, pour son soutien constant à notre équipe nationale et à travers elle au football mauritanien. Sa présence physique au match Mauritanie - Mali, le 24 juin à Suez, en a été une autre facette de ce précieux engagement. Les mots tenus à l'endroit des joueurs après la défaite contre le Mali ont été très encourageants et déterminants pour leurs bonnes prestations qui s'en sont ensuivies.

Au terme de cette séance, le Comité Exécutif a pris les décisions suivantes :

1. L'ouverture officielle de la saison est fixée au 10 juillet 2019
2. Le tournoi de la Ligue est prévu pour les 23 et 25 août 2019
3. Le démarrage de la saison sportive 2019/2020 a été fixé au 30 août 2019

En prélude à ce démarrage, une rencontre de concertation entre la Ligue Nationale de Football, la Fédération de Football de Mauritanie (FFRIM), les clubs et les Ligues Régionales aura lieu le 24 juillet 2019.

Le Comité Exécutif a abordé également la question du marketing, et recommandé vivement une redynamisation de ce secteur important de la vie de la Fédération, afin de valoriser les acquis du football mauritanien et de générer des fonds au profit des clubs et des équipes nationales.

Le Comité Exécutif a nommé en son sein les présidents et vice-présidents des commissions fédérales, conformément aux dispositions des statuts, ainsi qu'il suit :

Comité d'Urgence
Président
Ahmed YAHYA
Membres
Massa DIARRA
Pape Amghar JIDDOU
Boubacar Alepha SY
Abdel Kader DIENG
Commission des Finances
Président
Boubacar Alepha SY
Vice-Président
Pape Amghar JIDDOU
Commission d'Audit interne
Président
Souleymane BREIHIM
Vice-Président
Moussa M'BARECK
Commission d'organisation des Compétitions
Président
Pape Amghar JIDDOU
Vice-Président
Mohamed Vall MOHAMED
Commission Technique et Développement
Président
Brahim Sounkalo DAO
Vice-Président
Kalidou BA
Commission des Arbitres
Président
Mohamed Vall MOHAMED
Vice-Président
Brahim Sounkalo DAO
Commission du Statut du Joueur
Président
Kalidou BA
Vice-Présidente
Hindou Cheikhna MOHAMED LAGHDAF
Commission des Affaires Juridiques
Président
Amadou Boubou DIENG
Vice-Président
Cheikhani MAOULOUD
Commission de Football féminin
Présidente
Hindou Cheikhna MOHAMED LAGHDAF
Vice-Président
Boubacar Alpha SY
Commission de Futsal et Beach Soccer
Président
Cheikh GHERRABY
Vice-Président
Mohamedou MOHAMED SALECK
Commission de Médecine Sportive
Président
Cheikhani MAOULOUD
Vice-Président
Amadou Boubou DIENG
Commission de Football Populaire, Jeunes et Grassroots
Président
Moussa M'BARECK
Vice-Président
Kalidou BA
Commission Communication/Marketing
Président
Abdel Kader DIENG
Vice-Président
Cheikh GHERRABY
Commission Études Stratégiques
Président
Mohamedou MOHAMED SALECK
Vice-Président
Brahim Sounkalo DAO
Commission des Équipes Nationales
Président
Massa DIARRA
Vice-Président
Cheikhani MAOULOUD

Chaque Président de commission proposera les trois membres de sa commission à la prochaine séance du Comité Exécutif pour être entérinés.

Can 2019 :

La Tunisie écarte le Ghana et affrontera Madagascar

L'équipe de Tunisie a éliminé celle du Ghana en huitième de finale de la Can 2019 par 5 tirs au but à 4 après prolongation.

En quart de finale, les tunisiens affronteront Madagascar le 11 juillet au Caire.

En première heure, la Cote d'Ivoire éliminé le Mali et affrontera l'Algérie en quart de finale

CAN 2019

La longue marche de Stéphane Sessègnon avec le Bénin



À 35 ans, Stéphane Sessègnon va disputer le premier quart de finale de Coupe d'Afrique des nations de l'histoire du Bénin, ce 10 juillet face au Sénégal, à la CAN 2019. C'est une récompense pour le milieu de terrain qui a vécu bien des désillusions en équipe nationale, depuis ses débuts en 2004.

« Après quinze années en équipe nationale, je suis en train de vivre mon plus beau moment en sélection. » Stéphane Sessègnon était franchement ému, juste après l'exploit du Bénin face au Maroc, en huitièmes de finale de la CAN 2019.

Deux jours plus tard, le milieu de terrain a retrouvé son air un brin sévère. Assis dans un salon de son hôtel, au Caire, le Béninois, regarde droit devant lui mais rembobine le film de son histoire, souvent contrariée, avec les « Écureuils ».

Des débuts face à Samuel Eto'o

Stéphane Sessègnon se rappelle de son tout premier match officiel, le 6 juin 2004, en éliminatoires jumelées CAN/Mondial 2006. « Si j'ai bonne mémoire, c'était au Cameroun, sourit l'ex-sociétaire de Créteil, du Mans, du PSG et de Montpellier (France). On avait perdu 2-1 mais je garde un très bon souvenir parce que c'était contre les 'Lions' de Samuel Eto'o, Rigobert Song, Geremi Njitap… Il y avait toutes ces gloires camerounaises. Débuter en sélection contre une telle équipe, c'était une grande émotion. Ça reste un jour mémorable, pour moi. C'était magique ».

La suite a cependant souvent été moins rose. Le Bénin a décroché une place en phase finale qu'en 2010 et 2012. Des participations qui se sont en outre soldées par des éliminations dès le premier tour. « Ma motivation a toujours été la même en équipe nationale, depuis mon premier match en sélection jusqu'à aujourd'hui », assure cependant l'intéressé. Avant d'admettre toutefois qu'il avait déjà songé à tout plaquer.

CAN 2019

L'Algérie punit la Guinée

L'équipe d'Algérie s'est qualifiée sans trembler pour les quarts de finale de la CAN 2019, en s'imposant face à la Guinée dimanche 7 juillet (3-0). Efficace dans ses temps forts, solide en défense, la sélection des Fennecs poursuit son sans-faute et continue de laisser la meilleure impression parmi les équipes encore en course.

Après les grosses performances, en huitièmes de finale de cette CAN 2019, du Bénin face au Maroc, de l'Afrique du Sud devant l'Égypte, et de Madagascar face à la RDC, la Guinée, qui s'avançait en outsider face à l'Algérie, avait de bonnes raisons de croire à l'exploit. Mais à vrai dire, elle n'a pas eu beaucoup de temps d'espérer dans cette rencontre disputée au stade du 30 Juin du Caire, si ce n'est dans le premier quart durant lequel les Fennecs ont mis un peu de temps à entrer dans la rencontre.

Belaïli frappe le premier

Devant des Guinéens bien en place, l'Algérie de Djamel Belmadi doit même user de longs ballons vers l'attaque. Étonnamment, c'est le Syli national qui prend plus de risques dans la construction, même si les Fennecs ont les meilleures occasions, comme sur ce but refusé à Baghdad Bounedjah (13e) pour un hors-jeu très limite. Le même Bounedjah n'aura besoin de personne pour rater un but tout fait en envoyant sa frappe au-dessus de la cage après avoir réussi une merveille d'amorti de la poitrine dans la surface (20e). Cela coïncide au premier moment fort des Algériens, qui voient aussi la reprise acrobatique de Ramy Bensaibalni échouer dans les gants de Koné (23e).

À force de trop subir, la Guinée cède sur un beau but Youcef Belaïli (24e). L'attaquant, buteur déjà contre le Sénégal, s'appuie sur Baghdad Bounedjah pour un une-deux et ouvre son pied droit pour loger le ballon dans le petit filet.

Dominé, le Syli est pourtant loin d'être ridicule dans cette rencontre. Les Guinéens sont même entreprenants dans le jeu, mais manquent terriblement de précision dans le dernier geste (les ratés de José Kanté…) face à une défense algérienne pas toujours sereine.

Zéro but encaissé…

Les joueurs de Paul Put ont souvent donné l'impression de pouvoir déborder cette équipe algérienne, mais au final, ils n'ont jamais pu véritablement inquiéter Raïs M'Bolhi. Leur première frappe cadrée est arrivée à la 55e minute par Mohammed Mady Camara qui oblige M'Bolhi à aller claquer le ballon qui prenait la direction de la lucarne.